



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0557 du 06/02/2017

Arrêté du 31 janvier 2017

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL
DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte affectation d'un inspecteur principal des Finances publiques au titre du 1^{er} semestre 2017.

Date d'application : 01/04/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU 1ER SEMESTRE 2017.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DU 1^{ER} SEMESTRE 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Économie
et des Finances

ARRÊTÉ

Rapportant et portant affectation d'un inspecteur principal des finances publiques au titre du 1^{er} semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 23 novembre 2012 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 2 et n° 3 des 6 et 7 octobre 2016 portant affectations d'administrateurs des finances publiques adjoints, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 2 et n° 3 du 14 novembre 2016 portant affectation d'un administrateur des finances publiques adjoint, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe ;
- Vu la circulaire du 16 décembre 2016 relative au classement général des postes comptables au 1^{er} janvier 2017 ;
- Vu l'arrêté du 30 décembre 2016 portant affectation d'un administrateur des finances publiques adjoint, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 1^{er} semestre 2017 ;

ARRÊTE :



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Article premier : Est rapportée la décision de l'arrêté du 30 décembre 2016 portant affectation d'un administrateur des finances publiques adjoint, d'inspecteurs principaux des finances publiques et d'inspecteurs divisionnaires des finances publiques hors classe au titre du 1er semestre 2017 en tant qu'elle concerne l'affectation de M. Armand TURPIN, inspecteur principal des finances publiques :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'installation
TURPIN	Armand	178625	DDFiP de la Vienne SIE POITIERS NORD	DDFiP de l'Hérault TS FRONTIGNAN	IP FIP	01/04/2017

Article 2 : M. Armand TURPIN, inspecteur principal des finances publiques est affecté dans les fonctions ci-dessous désignées, dans les conditions ci-après indiquées :

Nom	Prénom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade	Date d'installation
TURPIN	Armand	178625	DDFiP de la Vienne SIE POITIERS NORD	En surnombre des effectifs de la DDFiP de la Vienne	IP FIP	01/01/2017
			En surnombre des effectifs de la DDFiP de la Vienne	DDFiP de l'Hérault TS FRONTIGNAN	IP FIP	01/04/2017

Article 3 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 31/01/2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFiP Direction générale des Finances publiques Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756
---	----------------